

Compte-rendu de la réunion du CdD

Vendredi 23 mars 2018 à Escragnolles

18h00 Réunion de travail

19h30 Réunion publique

Présents :

Conseil de développement : Nicole Trevet, Geneviève Campodonico, René Perier, Françoise Simon, Pierre Fabre, Renaud Dumas, Henri Spini, Stéphane Carouen (AFBE), Marion Vigouroux

Syndicat mixte du parc : Elisabeth Gallien, Dénalie Bourges

Invités : Davide Fabbri

Public à 19h30 : Henri Chiris, Bearzatto Reyno, Manon Pelt, Bruno Draillard, Sébastien Peirone

Excusés : Alfredo Jakubowsky, Catherine Jacquin, Laurent Parzy, Serge Léonard, Ivan Martouzet, Stéphane Amour

Ordre du jour de la réunion

1^{ère} partie : Réunion de travail du CdD (18h)

1. Introduction et tour de table
2. Actualités/Urgences :
 - Agriculture : Participation du CdD aux réflexions sur l'Arboriculture : Partenariats et portage d'un poste de Volontaire du Service civique
 - Participation du CdD au projet GaYA
 - Enquête sur le logement dans le Haut-Pays : Partenariat avec le CDD de la CAPG
 - Réflexions sur le PNR Territoire a THQE (Recrutement d'un Stagiaire)
 - Lancement de la préparation des débats publics sur les énergies autour du poste source
3. Autres actions en cours
 - Préparation AG2018 et adhésions
 - Edition du rapport d'évaluation du CdD
 - Rédaction des conclusions de l'enquête sur la participation dans les Parcs
4. Divers

2^{ème} partie : Réunion Publique (19h30)

1. Présentation du PNR et du CdD
2. Projection de la vidéo « La Relève »
3. Echanges
4. Buffet de produits locaux

Aide-mémoire / relevé de décision

1. Introduction et tour de table

Un tour de table est réalisé permettant aux nouvelles personnes de se présenter.

Cette réunion a été marquée par la présence d'Elisabeth Gallien, directrice du syndicat mixte du Parc ainsi que celle de Dénalie Bourges, nouvelle ambassadrice du Parc.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Elle a également été l'occasion d'accueillir Davidde Fabbri, arboriculteur installé à La Sagne (Briançonnet), ainsi que de Stéphane Carouen, éleveur à Escragnolles et représentant d'une association nouvellement adhérente du CdD : l'association française de biophilie et d'écothérapie. Cette association, qui siège à Escragnolles, et dont la présidente s'excuse de ne pouvoir assister à cette réunion, a pour objet de rapprocher les gens de la nature, d'organiser des visites pour faire découvrir le territoire, avec une dimension de santé/bien-être et une action sur la valorisation du territoire, l'éco-tourisme, etc.

2. Actualités/Urgences :

- **Agriculture : Participation du CdD aux réflexions sur l'Arboriculture : Partenariats et portage d'un poste de Volontaire du Service civique**

Cette idée a émergé d'un projet qui se fait par ailleurs, dans les Parcs du Verdon et du Lubéron : transformer des fruits et les valoriser pour recommencer à s'occuper des arbres fruitiers, en replanter et redynamiser cette filière. En 2016 et 2017, des actions autour du pressage de jus ont été réalisées, avec un pressoir mobile (loué à une association de Digne-les-Bains), associant les habitants, les écoles et les agriculteurs notamment. Suite à ces deux actions, l'idée d'un projet a été pensée pour l'étendre au territoire du Parc, avec l'appui de l'association des agriculteurs du Parc, Agribio 06, de l'écomusée de la Roudoule.

Ce projet a vocation :

- rechercher des variétés anciennes et animer le territoire sur ce sujet.
- conserver ces variétés par l'agriculture.
- valoriser ces fruits par la construction d'un outil de pressage, pour être plus autonome

La première partie du projet est conduite par l'écomusée de la Roudoule, qui fera l'objet d'un programme LEADER spécifique.

Pour les deux autres axes, Agribio06 s'est positionné en chef de file : mise en place d'actions autour de la taille et de la greffe des arbres et construction d'un pressoir mobile.

La question aujourd'hui est : est-ce qu'il y a des pommes et des poires à presser en jus sur ce territoire ? Au vu des journées de pressage organisées (3,5T de fruits lors de la première), le tonnage est-il suffisant pour l'achat et la construction d'un pressoir propre à ce territoire ?

Le sujet est très intéressant, sur lequel le Conseil de développement s'investit depuis de nombreuses années, notamment en suivant le travail mené sur les autres Parcs (Verdon et Lubéron). Ce projet présente également un fort lien avec la charte du Parc et avec l'action qui se lance pour l'émergence d'un territoire à haute qualité environnementale.

Cette action est aussi l'occasion de resserrer les liens avec l'association Agribio06 et les autres acteurs associés au projet.

Dans un mail envoyé par Renaud, une certaine urgence a été noté pour décider si le Conseil de développement pouvait porter ou pas un service civique dans ce cadre, liée à la présence d'une étudiante prête à faire l'étude et devant donner une réponse rapidement à son université.

Pour déposer un dossier LEADER en septembre, il est important de disposer de certaines données : quantité de fruits disponibles, étude économique sur les pressoirs et leurs types, etc.). La mission de service civique pourrait contribuer à récolter ces données et donc démarrer en avril.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Il semble donc important que le Conseil de développement s'implique sur ce sujet et y maintienne une vision globale sur l'arboriculture.

L'ouverture au territoire CCAA, où des volumes semblent disponibles permettant de lancer plus rapidement une action structurante, est souhaitable.

Concernant les logements pour les stagiaires et volontaires, une maison à Valderoure est disponible et intéressante, une autre à Séranon sera visitée prochainement et d'autres possibilités pourraient se débloquer à Briançonnet. Toutes ces pistes sont en cours d'étude afin de proposer une solution de logement.

Les membres présents s'accordent donc pour s'investir dans ce projet, au sein d'un partenariat précis et un projet global de redynamisation de la filière arboricole.

Un sondage a été lancé par Agribio06 pour la tenue d'une réunion de lancement de l'action et notamment échanger des modalités pratiques.

▪ Participation du CdD au projet GaYA

Le projet GAYA a pour objet la mobilisation des jeunes dans la gouvernance locale. Le Syndicat mixte du Parc a été sollicité par Alparc (réseau des espaces protégés alpins), porteur du projet GAYA, pour faire du Parc un territoire pilote sur ce projet. Le Syndicat mixte était favorable uniquement si le Conseil de développement était associé à la démarche et moteur. Une réunion de démarrage s'est déroulée en novembre 2017 au cours de laquelle une proposition de travail a été faite.

Lors d'une réunion début janvier un point sur l'avancée des tâches a été fait et il est apparu que le projet n'avait pas beaucoup avancé : flou dans la répartition des rôles, ce à quoi les personnes s'étaient engagées n'avait pas été fait ou peu, hormis les contacts pris par les membres du CdD.

Le 16 mars, le CdD a donc proposé de recadrer le projet en changeant ses bases : nouveau calendrier, précisant mieux les objectifs, modifiant un peu les cibles du projet et en revenant aux fondamentaux du projet : mobilisation des élus et des jeunes pour une participation des jeunes à la gouvernance des territoires. Il a été proposé de d'investir plus frontalement sur cet objectif.

Il n'existe toutefois pas de diagnostic des enjeux de cette participation des jeunes sur le territoire.

Parmi les constats, le moyen et le haut-pays ne disposent ni de collège, ni de lycée. La classe d'âge 14-25 est souvent absente du territoire. Quel lien maintenir entre le territoire et ces jeunes ? Que peut-on faire pour qu'ils restent ou qu'ils reviennent ?

Il a donc été proposé d'élargir la classe d'âge jusqu'à 29 ans et de mobiliser les élus, d'approfondir les contacts sur le terrain, pour échanger avec eux (élus et jeunes) sur les enjeux du territoire (logement, déplacement, travail, etc.) et sur les sujets qui gênent au retour ou à l'installation des jeunes.

La cible reste les jeunes en général, qu'ils soient là ou pas, ceux qui sont inscrits sur les listes électorales, ceux qui sont partis faire leurs études ailleurs, etc.

Le Conseil de développement propose également que ce travail de 2018 soit l'initiative d'un autre projet en 2019-2020 pour la constitution d'une instance, d'une charte, d'un pacte, ou d'autres formes pour favoriser la participation des jeunes.

Comment faire en sorte que les jeunes qui sortent du territoire et acquière de l'expérience et des échanges avec d'autres personnes d'autres territoires enrichissent le territoire.

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Calendrier :

- Jusqu'en mai : travail de pré-diagnostic/préparatoire.
- Puis enquête au contact des acteurs du territoire
- Puis identification des actions à mener

Moyens :

Il est proposé de recruter un volontaire en service civique pour accompagner cette animation.

Dans toutes les actions du Conseil de développement, il est également indispensable d'y intégrer la dimension des jeunes et de leur mobilisation et d'arriver à mobiliser les jeunes.

Une prochaine réunion a été programmée le 23 avril. Il faut d'ici là mener un certain nombre de tâches, qui sont présentée ici :

<https://www.dropbox.com/s/486337s97foadgw/2018%2003%2018%20GaYA%20Programme%20phase%20p3%C3%A9paratoire.docx?dl=0>

Un groupe de travail est constitué et une offre de volontariat est en ligne. Davide se propose de diffuser l'offre auprès des jeunes qu'il côtoie.

- **Enquête sur le logement dans le Haut-Pays : Partenariat avec le CDD de la CAPG**

Avec l'arrivée de Marion Vigouroux en tant que stagiaire sur ce sujet, l'action sur l'habitat dans le territoire du Haut-Pays CAPG a été lancée.

Le portage de l'action est interrogé, entre le Conseil de développement du Parc (tuteur de stage) et celui de la CAPG (porteur de l'action). Ces rôles sont à clarifier entre les deux Conseils de développement pour que Marion puisse effectuer son stage dans les meilleures conditions possibles.

- **Réflexions sur le PNR Territoire à THQE (Recrutement d'un Stagiaire)**

Aymeric Bosneagu, étudiant-stagiaire, arrive le 3 avril sur le territoire pour accompagner le travail d'identification des freins et levier à l'émergence d'un territoire à très haute qualité environnementale.

- **Lancement de la préparation des débats publics sur les énergies autour du poste source**

Cette préparation des débats est toujours en cours.

3. Autres actions en cours

- **Préparation AG2018 et adhésions**
- **Edition du rapport d'évaluation du CdD**
- **Rédaction des conclusions de l'enquête sur la participation dans les Parcs**

La rédaction des conclusions de cette enquête est toujours en cours. Ce travail d'enquête, réalisé lors des 50 ans des Parcs à Bercy, révèle que peu de Parcs portent une réelle participation citoyenne et dans tous les cas, une absence de formalisme a été constatée.

2^{ème} partie : Réunion Publique (19h)

1 Présentation du PNR et du CdD

René Perier et Renaud Dumas présentent le fonctionnement du Parc naturel régional et quelques-unes de ses actions (Syndicat mixte et Conseil de développement).

Une clarification sur le financement du Syndicat mixte est apportée : 50 % des cotisations sont apportées par le Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 25 % par le département des Alpes Maritimes, 20 % par les intercommunalités et 5 % par les communes. Le reste du budget provient de réponses aux appels à projets de différentes strates territoriales (Europe, Etat, Région notamment). De l'argent est également indirectement reversé au territoire grâce à la présence du Parc : c'est le cas des mesures agro-environnementales et climatiques où 1,5 millions d'euros (Europe) sont reversés aux agriculteurs pour leurs bonnes actions en faveur de la biodiversité, ou encore du programme LEADER (Europe), qui vise à faire émerger des projets collectifs locaux de développement.

2 Projection de la vidéo « La Relève » et échanges

La vidéo présentant les expériences réussies en agriculture est présentée. Les échanges ont porté sur :

- les projets d'installations et de reprises de ferme sur la commune d'Escagnolles : contexte, formations, statuts du repreneur, les outils existants, etc.

3 Buffet de produits locaux

Pour clôturer la réunion, un buffet de produits locaux a été proposé aux participants, permettant de poursuivre les discussions de façon conviviale.

Escagnolles, le 23 Mars 2018